

Repères à destination des équipes pédagogiques pour conduire le bilan de fin de cycle 4

Corps d'inspection

En fin de cycle 4, l'évaluation des acquis des élèves dans les domaines de formation du socle commun se fait en référence aux contenus des programmes d'enseignement. L'évaluation porte sur les quatre composantes du domaine 1 et sur les quatre autres domaines de formation. L'acquisition et la maîtrise de chacune des composantes du socle commun sont appréciées pour chaque domaine de façon indépendante. Elles ne peuvent donc pas être compensées par celles d'un autre domaine. Pour rappel, les quatre composantes du domaine intitulé "les langages pour penser et communiquer" ne peuvent pas non plus être compensées entre elles.

Les éléments à suivre sont destinés à aider les équipes à mieux appréhender les différents niveaux de maîtrise et proposent une méthodologie pour mener la nécessaire coordination des avis. Ils procèdent d'une proposition académique qui ne saurait se substituer à la réflexion des équipes elles-mêmes.

Une échelle d'évaluation de quatre niveaux

Le degré de maîtrise des composantes du socle commun est apprécié, à la fin des cycles d'enseignement 2, 3 et 4, sur une échelle de quatre niveaux :

- le niveau 1 de l'échelle (« maîtrise insuffisante ») correspond à des compétences non acquises au regard du cycle considéré ;
- le niveau 2 (« maîtrise fragile ») correspond à des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés ;
- le niveau 3 (« maîtrise satisfaisante ») est le niveau attendu en fin de cycle, c'est lui qui permet de valider à la fin du cycle 4 l'acquisition du socle commun ;
- le niveau 4 (« très bonne maîtrise ») correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, qui va au-delà des attentes pour le cycle.

Evaluer les acquis des élèves dans les domaines de formation du socle : du quotidien de la classe au positionnement en fin de cycle

Le positionnement de l'élève sur l'échelle du niveau de maîtrise des compétences du socle s'appuie sur le bilan de ce qu'il a acquis durant le cycle. Il ne résulte pas d'une évaluation spécifique, mais s'apprécie à partir du suivi régulier des apprentissages que les enseignants réalisent au regard des objectifs fixés par les programmes pour les différents enseignements qui contribuent à l'acquisition des compétences des cinq domaines du socle.

De sorte à harmoniser les pratiques évaluatives, des critères académiques décrivent les différents niveaux d'acquisition des compétences du socle :

| Niveau d'acquisition | Critères académiques |
|--|--|
| Maîtrise insuffisante 10 pts | La restitution des savoirs ou l'application des savoir-faire ne sont pas maîtrisées pas d'autonomie / pas de maîtrise du familier / compétence non-acquise |
| Maîtrise fragile 25 pts | la maîtrise permet la restitution des savoirs ou l'application des savoir-faire mais ne s'exerce que dans des situations pédagogiques familières pas d'autonomie / maîtrise du familier / compétence non-acquise |
| Maîtrise satisfaisante 40 pts | la maîtrise est assez affirmée pour permettre le réinvestissement dans une situation pédagogique inédite début de l'autonomie / maîtrise de l'inédit / compétence acquise |
| Très bonne maîtrise 50 pts | la maîtrise est assez affirmée pour permettre le réinvestissement dans une situation pédagogique inédite et complexe ¹ début de l'autonomie / maîtrise du complexe / compétence acquise |

¹ *complexe* : qui suppose la maîtrise « d'éléments qui entretiennent des rapports nombreux, diversifiés, difficiles à saisir par l'esprit, et présentant souvent des aspects différents » - source TLF informatisé

Une nécessaire concertation

À la fin de chaque cycle, l'équipe pédagogique détermine la position de l'élève dans chaque composante du socle commun à partir des avis des différents professeurs concernés. Ce positionnement résulte de la synthèse des éléments permettant le suivi des acquis scolaires des élèves, notamment des appréciations portées par les membres de l'équipe pédagogique du cycle.

Il semble nécessaire de travailler au plus tôt la démarche de concertation qui permettra l'attribution des différents niveaux de maîtrise. Il s'agit d'éviter deux écueils :

- que certaines disciplines préemptent le positionnement des élèves dans un domaine ou s'arrogent un droit de véto quant au niveau de maîtrise accordé ;
- que certaines disciplines se sentent exclues du travail de concertation.

Une proposition de conduite de la concertation pour dépasser les difficultés

Une **proposition académique** vise à guider le travail de concertation. Elle est basée sur deux idées-force :

- donner un poids à peu près analogue à toutes les disciplines dans la décision ;
- faire bénéficier l'élève de toutes les évaluations disciplinaires qui lui sont favorables.

Important : la démarche à suivre peut, selon le cas, être systématisée ou au contraire être réservée à l'étude des dossiers des élèves qui nécessitent une discussion approfondie.

Préalable :

- ❖ Les disciplines sont réparties en trois pôles :
 - Pôle L (Lettres, LVE, LCA, Histoire-Géographie)
 - Pôle S (Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, technologie)
 - Pôle A (Arts plastiques, Éducation musicale, EPS)Les options éventuelles sont rattachées à l'un des pôles, selon leur proximité disciplinaire.
- ❖ Le socle comprend les 8 composantes : les 4 composantes du domaine 1 (notées 1.1., 1.2., 1.3., 1.4.) et les domaines 2, 3, 4, 5.

Démarche :

- ❖ Pour chacune des 8 composantes, on examine d'abord la possibilité d'attribuer une très bonne maîtrise (niveau 4). Si un nombre suffisant d'avis est concordant pour ce niveau, il est accordé à l'élève.
- ❖ Si le niveau de très bonne maîtrise (niveau 4) n'est pas accordé, on considère le niveau satisfaisant (niveau 3) et on procède de la même manière pour les niveaux suivants.

Les nombres suffisants pour chacune des huit composantes sont décrits dans le tableau suivant.

| Composante du socle | Nombre minimal d'avis concordants pour valider un niveau de maîtrise donné |
|---------------------|--|
| Domaine 1.1. | Au moins 3 avis dont au moins deux du pôle L |
| Domaine 1.2. | Au moins 2 avis dont l'avis concerté des langues vivantes |
| Domaine 1.3. | Au moins 3 avis dont au moins deux du pôle S |
| Domaine 1.4. | Au moins 3 avis dont au moins deux du pôle A |
| Domaine 2 | Au moins 1 avis de chacun des trois pôles |
| Domaine 3 | Au moins 1 avis de chacun des trois pôles |
| Domaine 4 | Au moins 3 avis dont au moins deux du pôle S |
| Domaine 5 | Au moins 1 avis de chacun des trois pôles |

Note : ces nombres minimaux sont à discuter de façon collégiale, et éventuellement à affiner.

Remarques :

- Certains logiciels de vie scolaire proposent une aide au positionnement qui s'appuie sur un **processus automatique et cumulatif non compatible** avec une approche par compétences. Il est donc essentiel que le positionnement final de l'élève résulte d'une décision fondée sur la confrontation des avis.
- Il est recommandé de réaliser la synthèse des différents avis **en amont du conseil de classe** de sorte à ce que les échanges en présentiel puissent se concentrer sur les seuls points de divergences. A cette fin, un tableau partagé à double entrée peut être utilisé.

Exemple de tableau à partager :

| | Pôle | Domaine 1 Composante 1 | Domaine 1 Composante 2 | Domaine 1 Composante 3 | Domaine 1 Composante 4 | Domaine 2 | Domaine 3 | Domaine 4 | Domaine 5 |
|----------------------|------|---|---|--|---|---------------------------------------|---|--|--|
| | | comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral | comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième LVE) | comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques | comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | les méthodes et outils pour apprendre | la formation de la personne et du citoyen | les systèmes naturels et les systèmes techniques | les représentations du monde et l'activité humaine |
| Arts plastiques | A | | | | | | | | |
| Education musicale | A | | | | | | | | |
| EPS | A | | | | | | | | |
| Français | L | | | | | | | | |
| Histoire- Géographie | L | | | | | | | | |
| LV (2 LV) | L | | | | | | | | |
| LCA | L | | | | | | | | |
| Mathématiques | S | | | | | | | | |
| Physique- Chimie | S | | | | | | | | |
| SVT | S | | | | | | | | |
| Technologie | S | | | | | | | | |
| Vie de l'élève | | | | | | | | | |

MI : maîtrise insuffisante / MF : Maîtrise fragile / MS : Maîtrise satisfaisante / TBM : Très bonne maîtrise